

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

### **Rencontre entre le Conseil d'Etat et l'Association Région Val-de-Ruz**

**Dans le cadre de rencontres annuelles visant à entretenir les contacts réguliers entre autorités, le Conseil d'Etat a rencontré l'Association Région Val-de-Ruz (ARVR), emmenée par son président M. Daniel Henry, mardi 15 juin 2010 en fin de journée au Château de Neuchâtel. Cette rencontre de travail avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et la région du Val-de-Ruz.**

#### **Santé**

Les deux autorités se sont entretenues au sujet de l'avenir de la polyclinique de Landeyeux. Le Conseil d'Etat a rappelé la réflexion approfondie menée actuellement sur la répartition des missions d'Hôpital Neuchâtelois (HNe) sur les trois sites de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet en lien avec les initiatives populaires déposées. Une réflexion est également conduite sur la vision d'HNe à l'horizon 2020 et un rapport sera remis prochainement au comité de pilotage, puis transmis à HNe. A ce stade, l'existence de la polyclinique de Landeyeux n'est pas remise en cause, mais de nouvelles discussions concernant ses missions pourraient être envisagées à l'horizon 2020.

#### **Gestion du territoire et mobilité**

Le Conseil d'Etat a souhaité connaître la position de l'ARVR sur le projet TransRUN, relevant qu'aujourd'hui, la démonstration a été faite de la possibilité de réaliser une gare à Cernier, et insistant sur l'importance de ce vaste projet qui devrait être opérationnel en 2020. L'ARVR a confirmé son entier soutien au projet, ce malgré la réticence de la commune des Geneveys-sur-Coffrane, dont le conseil général a lancé une motion anti-TransRUN. La volonté de dialoguer avec l'ensemble des communes du Val-de-Ruz a été soulignée par le Conseil d'Etat.

L'ARVR a insisté sur l'importance de l'offre en transports publics dans la région du Val-de-Ruz, rappelant le souhait de la population de voir se développer les transports publics (TP) notamment en vue d'une possible fusion de communes. Conscient de la sensibilité des transports pour le Val-de-Ruz, le Conseil d'Etat a souligné l'exercice difficile du budget 2011 et que l'offre des TP 2011 sera de ce fait peu étoffée. Le gouvernement cantonal a rappelé aussi qu'il pourrait être amené à reprendre d'éventuels financements pour le périphérique, car si les lignes de TP du Val-de-Ruz sont indispensables, toutes ne sont pas rentables en dehors des heures de pointe.

Le Conseil d'Etat a renseigné sur l'avancement du dossier du concept éolien. Ce dernier a été soumis en consultation l'automne dernier et certaines études complémentaires ont dû être réalisées; une nouvelle version sera ainsi soumise au Conseil d'Etat d'ici les vacances d'été, avant que le concept, accompagné du plan directeur cantonal, ne soit envoyé à Confédération pour sanction définitive, sanction qui devrait tomber courant 2011. Il sera ensuite possible de lancer les sites éoliens autres que celui du Crêt-Meuron.

Concernant l'introduction de la taxe sur les déchets au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'ARVR a dit se réjouir de son entrée en vigueur, ce qui lui permettra de disposer des bases de réflexion pour la mise en œuvre d'une coordination régionale en matière de gestion des déchets recyclables et de réaliser les projets d'infrastructures nécessaires dans ce domaine.

### **Economie et politique régionale**

L'ARVR a renseigné sur l'avancement des travaux concernant la fusion des communes du Val-de-Ruz: la convention de fusion sera présentée le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et une votation populaire se tiendra le 27 novembre 2011, l'objectif étant une entrée en vigueur de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le Conseil d'Etat s'est réjoui de ces nouvelles, qui répondent à sa volonté traduite dans son Programme de législature. Il a par ailleurs rappelé tenir à disposition des moyens de soutien aux communes en cours de fusion.

### **Sécurité**

Abordant le dossier de la nouvelle organisation de la police du feu (POLFEU), le Conseil d'Etat a une fois encore martelé sa volonté inébranlable de mener des réformes majeures en la matière : les structures sont trop nombreuses et trop coûteuses, et le Conseil d'Etat souhaite aboutir cette année encore à des réformes fondamentales, notamment en matière de police du feu et dans le domaine des centrales d'alarme. L'objectif est d'avoir pour l'ensemble du canton un seul corps de pompiers professionnels et une seule centrale d'alarme, avec des corps régionaux. Des propositions doivent être transmises prochainement au Département de la justice, de la sécurité et des finances par le Val-de-Ruz.

Enfin, le Conseil d'Etat a informé l'ARVR de la réalisation à brève échéance de 56 appartements à loyer modéré dans la commune de Cernier, compte tenu de la pénurie importante de logements qui touche le canton.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.**

**Daniel Henry, président de l'Association Région Val-de-Ruz, tél. 032 857 26 12.**

Neuchâtel, le 18 juin 2010